



OL-NB 13/01/2025

## Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 7 Janvier 2025 à 17h 30.

- *Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (secrétaire), Claudine Béraud, Georges Davignon, Claude Saulgeot, Luc Corneloup, Jacques Lelarge, Philippe Testard, Gabriel Mathieu, Richard Serret.

- *Administrateurs excusés représentés* : Jean Bernard Lemoine, Jean Claude Secchi (pouvoirs à O. Labasse). Le CA peut délibérer valablement (13/14).

- *Adhérents présents* : Jacques Herrgott, Paquito Barbier.

Ordre du Jour :

1° *approbation formelle du PV du CA du 3/12/2024*

2° *Actualité (Village, rive Est, Grand Annecy, Département..)*

3° *Presbytère : suite à donner au regard des plans joints.*

4° *Centre et coeur de village (suite travaux GT)*

5° *TCSPi (suite à donner / Recours gracieux: diffusion lettre?....)*

6° *Agenda 2025 : dates CA, 2 ou 3 propositions date AG (en mai ou juin)*

7° *questions diverses (bulletin municipal mis en boîtes avant hier....)*

*PJ :*

- *Lettre à Madame le Maire de Veyrier-du-Lac (avant CM)*

- *Recours RAR du 23/12/2024 pour retrait de la délibération du Grand Annecy « Poursuite du projet Haute mobilité, suite à la concertation... »*

- *Plans du projet pour le presbytère (photos O.L)*

### 1° **Approbation formelle du PV du CA de décembre 2024**

Le PV est approuvé à l'unanimité. Il a été signé et sera remis à Madame le Maire.

### 2° **Actualités village :**

° **Eclairage** : problème d'éclairage rue de la Voûte (Croix de Fessigny et Bâtiment de l'Arche) et il manque une source lumineuse route de la Corniche.

° **Route de la Corniche** : les travaux sont terminés ; nous avons attiré l'attention de la mairie sur le croisement avec la route de Thônes.

° **Presbytère** : A la vue de l'ODJ du Conseil municipal du 9 décembre, affiché le 6/12, BVV s'est manifesté deux fois : la première par un courrier envoyé à Madame le Maire avant le CM proposant notre aide et la seconde lors du dernier conseil municipal au vu des plans d'aménagement présentés. Lors de ce conseil, en l'absence de Madame le Maire, deux adjoints ont réagi vivement à l'intervention de BVV en faveur d'une meilleure concertation. Ce qui est surprenant au regard de leurs attachements à la vie du village et au patrimoine. Pour illustration, nous avons, conformément à nos plans présentés le 10/02/2022, critiqué l'insertion par le prestataire conseil engagé par la mairie de 3 locaux (vestiaire, ménage, sanitaire) d'une surface de 14m2 dans la salle la plus grande (48 m2) du rez de jardin alors que l'on dispose de 62m2 d'un seul tenant en les ventilant du côté de l'accueil, dessiné pour 36m2, et de la « cuisine/réserves » de 24m2, qui peuvent plus opportunément intégrer ces locaux techniques.

### 3° **Presbytère**

Le conseil mandate Olivier pour renvoyer une lettre à Madame le Maire offrant nos services à chaque étape du planning établi par la commune (à savoir du 13 janvier au 28 avril 2025). Jacques Herrgott en a fait la proposition à Madame Bruno, du cahier des charges au jury, et rappelle que le bâtiment n'est pas classé.

#### **4° Centre et Cœur de village**

Le groupe de travail se réunira le 23 Janvier à 16 h en vue de proposer une étude programmatique des 6 bâtiments communaux.

#### **5° Grand Annecy :**

Le projet de transport collectif en site propre intégral (**TCSPi**) du Grand Annecy, totalement inapproprié pour répondre, ne serait-ce que partiellement, aux besoins et objectifs, sur la base des études livrées, a fait l'objet d'une délibération non documentée pour sa poursuite au motif du choix de « *la solution la plus rapide à mettre en œuvre* », ce qui est inexact, hors sujet et abracadabrantesque alors que plus de 3 ans ont été perdus par l'exécutif communautaire depuis les enseignements de l'étude d'ingénierie commandée à TTK (2021). Le « Grenelle Annecy » a envoyé un recours gracieux le 23 décembre 2024 à l'encontre de cette délibération. Le recours gracieux proroge de deux mois le délai pour un éventuel recours contentieux. Olivier, qui en est cosignataire, a, par ailleurs, demandé au Grand Annecy que le comité des partenaires soit réuni le 21 janvier en présentiel et non en webinaire pour assurer la loyauté et la transparence des débats sous l'égide du garant de la CNDP. Il propose également de transmettre le dossier au Président de la CNDP ; le Conseil donne, à l'unanimité, mandat au Président de BVV pour diffuser ces informations (élus communautaires, associations, presse grand public...)

Qualité de l'eau et mobilité. Olivier s'est entretenu longuement le 2 janvier 2025 avec une journaliste de France Télévision qui l'a contacté, Manon de Couet, laquelle projette un documentaire sur le Lac d'Annecy et la qualité de l'eau. Il lui a remis, à sa demande, des informations sur les usages du lac et sa fréquentation, le lessivage des routes, le trafic automobile et PL, les microparticules, l'urbanisation, les bassins versants, la moule quagga ... sujets déjà abordés (1975), sauf le dernier, par le Dr Servettaz et Charles Bosson ( Cf. « *L'eau, la vie d'un lac alpin, Chronique de la sauvegarde du lac d'Annecy* »). Richard a reçu la journaliste le lendemain et l'a accompagnée pour des prélèvements d'eau.

#### **6° Agenda 2025**

Claude propose pour

- le Conseil d'administration : 4/02, 4/03, 1/04, 6/05, 3/06, 1/07, 9/09, 7/10, 4/11, 2/12. à 17H30 à la salle du bas de la Veyrière. Noté.

- l'AG : la date sera fixée en fonction des disponibilités de la grande salle de la Veyrière : si possible 13/06, à défaut 16/05, à 18h..

#### **7° Questions diverses :**

Georges annonce le projet « Voisin vigilant » : dispositif mis en place au départ par la gendarmerie nationale et qui est devenu une participation citoyenne gérée par la mairie. C'est plus large que la sécurité (circulation, cambriolage, agression..) et cela regroupe aussi la communication ; il y aura 21 personnes pour la commune qui ont proposé leur aide. Ce n'est qu'informatif, on n'intervient pas mais on peut contacter la police municipale.

Philippe T nous rappelle que le disque bleu est nécessaire dans tout le centre du village et que la police verbalise.

Etat financier. En l'absence de Jean Claude qui se fait opérer demain d'un genou, le dernier relevé de la banque postale (édité au 3 décembre 2024) donne la situation des comptes : compte courant 702,21 € et compte livret : 11963,64 €. Bonne convalescence à Jean-Claude. Le point sur les cotisations 2024 est reporté.

A défaut de galette, nous nous régalerons avec le délicieux pain d'épice « fait maison » par Mireille.

**Prochaine réunion du CA public : 4 février à 17H30 à la Veyrière**